

Bulletin d'histoire politique

Hector Laferté, Derrière le trône. Mémoire d'un parlementaire québécois, 1936-1958, Sillery, Les Éditions Septentrion, 1998, 466 p.

Jocelyn Saint-Pierre



Volume 7, numéro 2, hiver 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060333ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060333ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Saint-Pierre, J. (1999). Compte rendu de [Hector Laferté, Derrière le trône. Mémoire d'un parlementaire québécois, 1936-1958, Sillery, Les Éditions Septentrion, 1998, 466 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 7(2), 158–161.
<https://doi.org/10.7202/1060333ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

l'histoire sociale, qu'il y ait évolution vers une fusion éventuellement harmonieuse de ces deux types d'histoire.

Ce n'est toutefois pas là la seule conclusion de celui qui voudrait voir émerger un nouveau Creighton qui saurait redonner ses lettres de noblesses à l'histoire universitaire, politique et générale largement diffusée. Pour Granatstein, encore une fois, il faut que l'histoire canadienne soit enseignée uniformément, partout au Canada, tant au primaire qu'au secondaire. Pour ce faire, il implore le gouvernement fédéral de trouver des moyens pour passer au-dessus des ministères de l'Éducation des provinces. En cela, il perçoit une lueur d'espoir lorsqu'il commente les politiques du gouvernement Chrétien au cours des dernières années... Il propose aussi la création, par le gouvernement fédéral, d'un centre universitaire de l'histoire canadienne. Il ne le dit pas explicitement, mais on sent qu'il ne serait pas du tout contre un peu de propagande positive, ou à tout le moins, et cela est régulièrement écrit clairement, pour que l'on mette au placard les côtés sombres de l'histoire canadienne.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que le Québec vient de se doter d'une politique de l'enseignement de l'histoire aux niveaux primaire et secondaire qui se rapproche sensiblement, à certains égards, de ce que l'auteur de «Who killed Canadian history?» demande pour l'ensemble du Canada. Est-ce à dire que le Québec répond davantage que le Canada anglais, à ce niveau aussi, à la définition de ce qu'est une nation? Il n'y a là qu'un pas que Granatstein ne saurait évidemment franchir.

Félix Bouvier,
Historien et professeur d'histoire

Hector Laferté, *Derrière le trône. Mémoire d'un parlementaire québécois, 1936-1958*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1998, 466 p.

L'historien Jean Hamelin, décédé récemment, disait: «C'est par la petite histoire qu'on aborde la grande». Sans vouloir défendre outre mesure l'histoire événementielle, on peut dire que les petits événements de tous les jours servent à interpréter et à comprendre les mouvements historiques de plus grande amplitude. Les mémoires de Laferté sont de la petite histoire, mais ils sont très utiles pour comprendre le fonctionnement de nos institutions parlementaires et pour connaître les motivations de nos hommes publics. En outre, l'historien ne saurait concevoir sa tâche sans le recours à des témoignages qui lui permettent d'établir les faits. Mais ces témoignages

doivent être soumis à un examen critique pour établir leur véracité. Les mémoires de Laferté constituent un témoignage utile, passablement vraisemblable, mais ils doivent être remis dans leur contexte et épurés de certains jugements personnels.

Décédé en 1971, Hector Laferté a connu une très longue carrière. Né à Saint-Germain-de-Grantham, en 1885, il est diplômé en droit de l'Université Laval. En 1907, il obtient un emploi à l'Assemblée législative comme clerc sessionnel, puis comme commis surnuméraire. En 1912, il est correspondant parlementaire de *La Libre Parole* à la Tribune de la presse du Parlement de Québec. Jeune avocat, il est nommé secrétaire du ministre de l'Agriculture, conseiller juridique de plusieurs syndicats ouvriers, dont celui de la chaussure. Il est le fondateur et le premier président de l'Association de la jeunesse libérale. Ce «Laurier jeune» — le qualificatif vient du *Soleil* — est élu député de Drummond en 1916. Il sera ministre, Orateur de l'Assemblée législative, conseiller législatif à partir de 1934, président du Conseil législatif et leader de son parti jusqu'à l'abolition de la Chambre haute, en 1968. Il a ainsi arpenté la colline parlementaire pendant plus de 60 ans. De par ses fonctions, il fut un témoin privilégié des événements politiques et parlementaires qui ont marqué le Québec de cette époque.

Laferté a laissé un volumineux fonds aux archives du Séminaire de Nicolet, fonds devenu accessible 25 ans après sa mort. Ce fonds contient, entre autres, une série de notes dactylographiées qui devaient servir à des mémoires. Elles sont présentées en ordre chronologique sous le titre de «Notes pour mémoire politique», mais, pour des raisons que l'on ignore, il ne les publiera jamais.

Dans ses mémoires — il s'agit plutôt d'un journal rédigé au jour le jour — Laferté rapporte les événements dont il a été témoin ou dont on lui a parlé, et qui vont de 1936 à 1958. Le titre «Derrière le trône» est bien choisi, car on sait très bien que les couloirs du parlement, les pièces attenantes aux deux Chambres en particulier, ont longtemps été le lieu de rencontres entre parlementaires, lieu où l'on discutait de stratégies, où l'on négociait des compromis à l'écart des journalistes. Ces pratiques n'ont plus cours de nos jours, semble-t-il. Son propos porte sur les tractations en vue de la formation du cabinet, sur certaines tactiques électorales, sur les orientations de son parti, sur les dessous de certaines nominations, sur les travers d'un confrère ou d'un adversaire, sur les stratégies parlementaires lors de votes à l'Assemblée ou au Conseil, sur le protocole, sur les rumeurs, les cancans, et il dénonce la vénalité et le manque de professionnalisme des journalistes. Il colporte même quelques ragots de la vie mondaine du parlement et de ses annexes, le Club de la Garnison, le Château Frontenac ou Spencer Wood (Bois-de-Coulonge) où l'alcool coule à flots.

Laferté est un libéral qui a séjourné longtemps dans l'opposition; il a subi la «grande noirceur». Ses mémoires ont sans doute servi d'exutoire à ses nombreuses frustrations. Ayant tenu le fort durant le long purgatoire du régime Duplessis, on ne se surprendra pas qu'il soit sévère envers le chef de l'Union Nationale et les membres de ce parti. Il dénonce l'absence d'esprit démocratique et de franc-jeu de Duplessis, son manque de respect pour les hommes et les institutions. Cependant, les flèches acérées qu'il décoche à certains membres de son propre parti étonnent. Il est particulièrement dur pour Jacob Nicol et aussi pour Louis Saint-Laurent, pourtant un de ses associés. Il dénonce avec véhémence et dégoût les libéraux «collabos», ces conseillers législatifs membres du Parti libéral, qui ont pactisé avec Duplessis par opportunisme ou par lâcheté. Homme de culture, gardien de la grande époque où on savait faire les choses, il se pose en gardien des traditions et des bonnes manières. Il dénonce le manque de classe de ses adversaires. Son mépris se manifeste particulièrement à l'endroit de Eugène Fiset et de Gaspard Fauteux. Il les juge indignes de la fonction de lieutenant-gouverneur parce qu'ils ne respectent pas les règles élémentaires de la bienséance et du protocole et qu'ils se soumettent trop facilement aux volontés du premier ministre. Sa sympathie va à Wilfrid Laurier, à Adélar Godbout, à Ernest Lapointe et à Louis-Alexandre Taschereau.

Ceux qui connaissent les milieux politiques et parlementaires, la vie mondaine de l'époque et les principaux personnages qui gravitent autour de l'institution liront ces mémoires avec ravissement. Point de grandes synthèses historiques ou de savantes réflexions sur l'époque et sur ses acteurs, mais beaucoup de jugements à l'emporte-pièce, des répétitions et des ragots qui pourront en agacer certains. La langue est correcte, mais ce n'est pas du grand style: répétitions et anglicismes sont fréquents. Les mémoires sont précédés d'un court texte de présentation rédigé par monsieur Gaston Deschênes. Quelques repères chronologiques et un index des noms cités permettent de s'y retrouver. On aurait aimé, dans certains cas, avoir des notes biographiques des personnes dont il est question, mais on comprend qu'il était difficile à l'éditeur de le faire sans allonger et alourdir une publication déjà passablement dense. Les plus curieux pourront consulter les répertoires ou dictionnaires qui existent sur les avocats, les parlementaires et les juges.

De tous les mémoires politiques publiés au Québec, ceux de Laferté sont de loin les plus riches en anecdotes et en témoignages qui permettent de connaître et de sentir la vie politique de cette époque. Ils diffèrent considérablement des mémoires des Lapalme, Bouchard, Chaloult ou Lévesque qui ne sont bien souvent qu'autojustification et, par conséquent, peu utiles à l'historien. Les mémoires de Laferté, qu'il faut prendre pour ce qu'ils sont, deviendront une source incontournable pour nuancer et même pour modifier

certaines interprétations des historiens. Plusieurs des événements et des faits rapportés ont échappé à l'attention des observateurs politiques et des historiens. Ainsi, contrairement à ce que l'on croyait, Taschereau ne se serait pas accroché au pouvoir. S'il a fait les élections de 1935, c'était pour préserver l'unité de son parti alors que les prétendants à sa succession se querellaient. Les mémoires réussissent à atténuer quelque peu la perception que l'on peut avoir du Conseil législatif, aboli il y a 30 ans cette année. À le voir fonctionner grâce à la plume de Laferté, le lecteur révisera peut-être son jugement sur cette deuxième Chambre dont la réputation était fort mauvaise.

Le livre s'ajoute à d'autres parutions des Éditions du Septentrion qui font la place belle à l'histoire politique, telle *Un bleu du Québec à Ottawa*, du sénateur Jacques Flynn. C'est heureux. Il faudrait enfin souhaiter que plusieurs femmes et hommes politiques québécois fassent comme Laferté et qu'ils laissent des traces de leur passage en politique. Combien d'acteurs politiques importants ont préféré garder le silence au lieu de livrer un témoignage qui aurait éclairé les historiens! Si ce n'est pour les générations présentes, au moins, que ce soit pour les générations futures. Ils n'ont qu'à laisser des notes dans un fonds d'archives, mettre un embargo de 25 ou 50 ans et espérer qu'un chercheur leur redonnera la vie longtemps après leur mort.

Jocelyn Saint-Pierre
historien

Houchang Hassan-Yari, *Le Canada et le conflit israélo-arabe depuis 1947, un demi siècle de diplomatie engagée*, Montréal, L'Harmattan, Collection Raoul-Dandurand, 1997, 182 p.

Voilà un effort académique louable pour comprendre l'évolution tortueuse durant une cinquantaine d'années de l'approche gouvernementale fédérale canadienne de l'épineux conflit israélo-arabe. Houchang Hassan-Yari expose dans cette étude les multiples considérations internes et externes qui ont pesé sur la décision politique étrangère canadienne. Sans cacher ses affinités arabes et musulmanes, l'auteur privilégie, dans sa grille d'analyse, le rôle de ce qu'il identifie comme «le lobby» pro-israélien et sioniste œuvrant pour une politique canadienne favorisant les intérêts d'Israël.

L'auteur distingue diligemment les phases et les virages de la diplomatie canadienne à l'égard de ce conflit proche-oriental entre les fils d'Abraham. De «l'amateurisme», à «l'internationalisme», au «continentalisme», au «nationalisme» et enfin au «pragmatisme», la diplomatie canadienne s'est engagée dans un processus qui l'a mené d'un pro-israélisme inconditionnel,